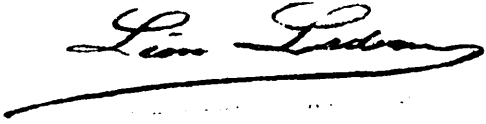


* * Une opinion de royaliste, de M. Lambert de Ste-Croix :

“ La monarchie sera moderne par ses institutions, acceptera toutes les réformes légitimes, et fera du *suffrage universel* l'expression libre et éclairée de l'opinion publique ”.

Il est évident que si jamais la monarchie revenait en France, chose qui paraît impossible à beaucoup de royalistes, elle devrait être ainsi, mais cet avènement semble être encore bien éloigné !



A PROPOS D'EXÉCUTIONS

J'ose compter à l'avance sur l'indulgence des lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ, pour les entretenir aujourd'hui sur un sujet si peu gai et partant guère neuf par le temps qui court.

Dieu veuille que l'année 1891, qui vient de nous arriver, ne recèle aucun des malheurs qui ont si profondément contribué à jeter un sombre voile sur les derniers mois de sa devancière à qui nous disons adieu sans regrets.

Depuis un certain temps, les journaux nous ont donné de pleines colonnes d'enquêtes criminelles et de comptes rendus d'exécutions capitales.

Les noms des Birchall, Blanchard, Day, Lamontagne, qui ont acquis une si triste célébrité, se rencontraient à toutes les lignes, et cela a duré jusqu'à ce que, à tour de rôle, ces infortunés aient gravi les degrés de la potence et payé de leur vie le crime dont ils s'étaient rendus coupables dans un fatal moment d'égarement.

Le dernier nommé, Rémi Lamontagne, a mis fin, pour ainsi dire, en marchant au supplice, à la plus hideuse série d'exécutions dont il soit fait mention dans les annales criminelles de notre pays.

Il me tardait comme à beaucoup d'autres, de voir arriver le terme de ce règne du *crime dans l'air*, car chaque exécution nouvelle me remettait en mémoire les scènes lugubres auxquelles à trois différentes reprises, il m'a été donné d'assister.

* *

Poussé par une curiosité que je ne m'explique plus maintenant, j'avais trouvé le moyen de m'évader du séminaire, par le guichet d'une fenêtre, le jour de la dernière pendaison à la prison de Québec, quelque temps avant que cette massive construction fut transformée en collège.

C'était le 22 mars 1864—le Vendredi Saint, je crois—et le supplicé se nommait John Meehan. Il fut mis à mort pour le meurtre d'un de ses compagnons du nom de Pearl. Plus de 5,000 personnes assistaient à ce spectacle qui eut lieu publiquement pour la dernière fois.

A cette occasion, un poète au nom de *Grosperin*, composa une complainte de trente et quelques couplets. J'en détache le premier avec le refrain :

Le vingt-deux de ce mois,
Je dois quitter la vie ;
Car aux yeux des humains,
Meehan est criminel ;
Je le sais bien, mon sort
N'est pas digne d'envie,
Car jugé des humains
Que dira l'Éternel ?

Pearl, écoute-moi donc,
Toi qui fus ma victime ;
Je fus ton meurtrier,
J'invoque ta clémence,
Je ferai pénitence,
Pardon au prisonnier !

* *

Le 10 janvier 1874, j'assistais, comme représentant de la presse, à l'exécution de Michael Farrell, trouvé coupable du meurtre de Francis Conway, son voisin, cultivateur de Valcartier.

Cette exécution, la première dans la nouvelle prison de Québec, sur les Plaines d'Abraham, se fit à huis clos, en présence d'une centaine de porteurs de carte d'admission.

Le bourreau,—un détenu libéré pour la circonstance—s'acquitta très mal de sa tâche infime. Lorsqu'il eut fait jouer la trappe, le condamné, au lieu de faire un saut brusque dans l'espace, glissa doucement. Voici ce qui était arrivé : Au moment de la chute, la corde s'était engagée sous le bras gauche du malheureux. D'instinct, il la saisit et, ayant à demi dépassé l'ouverture de la trappe, on l'entendit sangloter et crier d'une voix étouffée : *My God ! My God !* L'exécuteur des hautes œuvres tira la corde de dessous le bras du supplicé qui se trouva suspendu dans le vide. Comme il avait la figure découverte les assistants purent facilement suivre les phases de la strangulation ; l'agonie dura près de dix minutes. Semblable spectacle ne saurait s'oublier.

* *

Le 28 janvier 1881, j'étais de nouveau témoin d'une pendaison. Cette fois, le meurtrier était un jeune homme de 21 ans, Cléophas Lachance. Il avait assassiné froidement, en la frappant d'un couteau et d'un bâton, une jeune fille de 18 ans, Odélide Désilets, de Bulstrode, dans le district d'Arthabaskaville.

L'infortuné jeune homme gravit avec une étonnante fermeté les degrés de la fatale charpente et se livra au bourreau comme s'il se fut agi de la chose la plus naturelle du monde. Il souriait d'un air bête en regardant les spectateurs. L'exécuteur qui n'était autre que le Radcliffe par trop populaire depuis quelque temps, s'acquittait de sa triste besogne pour la sixième fois en cette circonstance. Il m'annonça cette nouvelle dont il paraissait tout fier, au cours d'une entrevue que j'eus avec cet obscur personnage, que l'on garda tout le jour enfermé dans l'une des salles de la prison, afin d'empêcher la foule rassemblée près du sombre édifice de lui faire un mauvais parti. Le supplicé fut inhumé le même jour dans un des angles de la cour à la prison.

Les moindres incidents de ces drames lugubres sont encore présents à ma mémoire, en les évoquant, comme s'ils dataient d'hier. J'avais donc doublement raison de voir la fin de la période douloureuse par laquelle nous venons de passer et qui a jeté un lourd voile de deuil dans des localités où ces genres de spectacles n'étaient guère connus que de nom.

* *

Malgré la rigueur de la justice dans le siècle actuel, il existe encore une notable différence dans le prononcé et l'exécution de la sentence si l'on compare avec le siècle dernier. Jugeons-en.

Le 7 juillet 1797, une cour spéciale d'oyer et terminer, condamnait le nommé David McLane, à Québec pour haute trahison. Voici la sentence qui fut alors rendue :

“ Il me reste à m'acquitter du devoir pénible de prononcer la sentence de la loi, qui est,—Que vous, David McLane, soyez conduit au lieu d'où vous êtes venu, et de là, vous serez traîné à la place d'exécution, où vous devrez être pendu par le col, mais *non jusqu'à mort s'ensuivre* ; car vous devez être ouvert en vie, et vos entrailles seront arrachées et brûlées sous vos yeux ; alors votre tête sera séparée de votre corps, qui doit être divisé en quatre parties ; et votre tête ainsi que vos membres seront à la disposition du Roi. Que le Seigneur ait pitié de votre âme.”

Cette horrible boucherie eut lieu le 21 juillet à 10 h. et quart du matin, au pied même des Glacis, en dehors de la porte St-Jean, où se trouve aujourd'hui l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne. McLane portait un vêtement mortuaire en toile blanche et un bonnet blanc sur la tête. Il passa quelques instants avec ses aviseurs spirituels, les Révds Mountain et Spark puis il monta l'échelle fatale. L'exécuteur lui ayant fait observer qu'il était trop haut, il descendit un degré puis s'adressant à la foule il dit :

“ Cette place me fait plaisir, je vais maintenant aller où j'ai désiré d'être depuis longtemps ; vous tous qui me voyez, devez me suivre bientôt, quelques-uns peut-être sous peu de jours. Que ceci vous avertisse de vous préparer à la mort.” Puis s'adressant aux militaires qui entouraient la potence, il ajouta : “ Vous qui avez des armes dans vos mains, n'êtes pas assuré ici, même avec ces armes ; je vais dans un lieu où sans armes je serai en sûreté.”

Il baissa alors son bonnet sur son visage et s'écriant : “ O mon Dieu, recevez mon âme. Je désire ardemment d'être avec mon Jésus ! ” Il laissa tomber son mouchoir comme signal pour l'exécuteur qui à l'instant le jeta au vent. Il parut combattre avec la mort, mais très peu de temps.

Le corps resta pendu vingt-cinq minutes et alors la corde fut coupée. Une plate-forme, sur laquelle était fixé un billot, fut apportée près de la potence et on y alluma un feu, pour exécuter le reste de la sentence. La tête fut tranchée et l'exécuteur la tenant élevée à la vue du public, cria : “ La tête d'un traître ! ”

Il fut fait une incision au-dessous de la poitrine, et une partie des entrailles furent tirées et brûlées. Les quatre quartiers furent marqués avec un couteau, mais ne furent point séparés du tronc.

Toute cette affreuse exécution prit environ deux heures et la conduite de l'infortunée victime fut à tout égard composée et convenable à sa situation.

Le cadavre mutilé du supplicé qui avait été enterré près du lieu de l'exécution fut exhumé trente ans plus tard, en 1825, et remis à la fille de McLean, qui lui fit donner une sépulture plus convenable dans son pays natal.



L'EPIPHANIE

Qu'est-ce que l'Épiphanie ? Comme l'indique le mot, c'est la manifestation de Jésus Christ aux peuples gentils par les Mages. On l'appelle fête des Rois, parce que la manifestation se fit, d'après la tradition, à des rois idolâtres venus d'Orient et avertis par une étoile.

Jésus-Christ se manifeste d'abord aux petits, à des bergers, et ensuite aux rois mages, pour montrer que tous doivent participer aux bienfaits de sa naissance. Il faut donc être docile aux inspirations de la grâce figurée par l'étoile.

L'Épiphanie rappelle notre vocation à la foi. Les peuples ont des vocations particulières, et les âmes aussi. Il y a des temps où certaines nations ont reçu d'en haut des lumières et des grâces pour les amener aux pieds de Jésus-Christ. Quand notre âme a eu des appels pressants à une foi plus ardente, à une vie plus chrétienne, plus parfaite, avons nous répondu à cette manifestation de Jésus-Christ ? Notre vie est-elle l'Épiphanie, la manifestation de Jésus-Christ dans le monde ?

L'Épiphanie doit provoquer notre reconnaissance, nous devons remercier Dieu du bienfait de la foi, et le prier de nous le conserver. A l'exemple des mages, offrons à Dieu l'or de notre charité sans bornes, l'encens de la prière, la myrrhe de la mortification. Comme eux, quittons le chemin qui nous conduisait certainement à Hérode, et prenons tout de bon le chemin du ciel.

Le moment où une vérité se fait jour n'est pas celui où elle peut s'appliquer.—OCTAVE FEUILLET.

Semez les bienfaits et vous récolterez des ingrats ; mais il vaut mieux faire cent ingrats qu'un malheureux.

Les nations ne seront jamais trop reconnaissantes envers ceux qui les ont servies ou illustrées.—LÉON BOURGEOIS.

Curieux exemple du désintéressement des femmes : plus une mère aime ses filles, plus elle a le désir de s'en séparer.—G. M. VALTOUR.